RUBY HEAT

RUBY PR 1000(a)
RUBY PR 1500(a)
RUBY PR 2000(a)

INSTRUCTIONS

Français : page 2
English: page 13
Italian: page 24

v 3.21

Nous vous remercions pour votre choix et la confiance que vous témoignez en notre marque. Avant d'utiliser votre appareil, nous vous prions de lire attentivement le présent manuel. Le respect scrupuleux des instructions vous permettra en effet d'utiliser votre appareil pendant de longues années et d'éviter tout problème ou accident. N'hésitez pas à conserver ce mode d'emploi : il pourra vous être utile par la suite.

INDEX

Récapitulatif des avertissements		p3
1.	Spécifications des panneaux rayonnants	p4
2.	Précautions spéciales	p5
3.	Choix de l'emplacement	p6
4.	Installation et fixation	p7
5.	Raccordement électrique	p8
6.	Fonctionnement	p9
7.	Entretien	p10
8.	Garantie	p11
9.	Problème technique	p12
10.	Protection de l'environnement	p12

RECAPITULATIF DES AVERTISSEMENTS:

- **Lisez votre notice**
- **Ne jamais couvrir l'appareil (voir page 5)**
- **Ne jamais utiliser l'appareil dans une salle d'eau (voir page 5)**
- **Respecter les distances minimales d'installation au sol, aux parois, aux meubles etc. (voir page 6)**
- **Installer l'appareil selon la réglementation en vigueur et raccordé à une installation électrique conforme à la norme NF C15-100 (voir page 7)**
- **Ne jamais raccorder le fil pilote à la terre (voir page 8)**
- **Ne jamais utiliser de produits abrasifs ou corrosifs (voir page 10)**
- **Ne jamais utiliser d'objet coupant ou conducteur (voir page 10)**
- **Nettoyer votre appareil avec le bouton Marche/Veille sur ⏲ (voir page 10)**

1. Spécifications des panneaux rayonnants

- Les panneaux rayonnants sont des appareils de classe II
- Ils disposent :
  - d'un thermostat d'ambiance électronique programmable par fil pilote.
  - d'un bouton de réglage de thermostat qui peut être verrouillé sur position fixe ou une plage de température Min. Max.
  - d'un bouton de réglage Marche/Veille.

	RUBY PR 1000(a)	**RUBY PR 1500(a)**	**RUBY PR 2000(a)**
Puissance (W)	1000	1500	2000
Tension (V)	AC 230	AC 230	AC 230
Intensité (A)	4,3	6,5	8,7
Hauteur (mm)	454	454	454
Largeur (mm)	640	850	1060
Épaisseur (mm)	110	110	110
Poids Net (kg)	6,5	8,7	11,4

Ces modèles sont réalisés en accord avec le programme d'essais des normes en vigueurs et sont conformes aux normes suivantes:

NF ELECTRICITE:

Sécurité électrique:
NF EN60335-1 et ses amendements en vigueurs
NF EN50366 (2003)

Compatibilité électromagnétique:
EN 55014-1 (2000)
EN61000-3-2 (2000)
EN61000-3-3 (2001)

2. Précautions spéciales

MISE EN GARDE :

- **POUR EVITER UNE SURCHAUFFE, NE PAS COUVRIR L'APPAREIL DE CHAUFFAGE.**
- **NE JAMAIS UTILISER DANS UNE PIECE HUMIDE OU A PROXIMITE D'UN POINT D'EAU TELS QUE CUISINE OU SALLE DE BAINS**

- Veuillez à ce que la grille de sortie de l'air ne soit jamais obstruée ni par du papier ni par un tissu quelconque ni par de la poussière. En effet, si l'appareil est recouvert partiellement ou entièrement, cela peut provoquer des risques d'incidents ou de dégradations de l'appareil.
  IL EST DONC FORMELLEMENT INTERDIT DE COUVRIR LE PANNEAU RAYONNANT.

- Pour une utilisation confortable et sans danger, évitez de positionner l'appareil:
  - sous la fenêtre
  - derrière les rideaux
  - derrière les portes
  - sous une bouche d'extraction d'air

- L'appareil doit être raccordé à un poste fixe et suivant les prescriptions en vigueurs.

- Ne touchez jamais la paroi frontale du panneau rayonnant (sortie d'air chaud) lorsque l'appareil fonctionne ou immédiatement après qu'il ait été éteint. Les enfants doivent en être avertis ou doivent être surveillés.

- Entretenez régulièrement votre appareil.

- Ne mettez jamais vos doigts ni aucun objet dans la sortie d'air.

- **Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.**

- **Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.**

3. Choix de l’emplacement

Choisissez soigneusement l’emplacement de votre appareil afin d’en retirer le meilleur rendement.

Ne choisissez pas un endroit fort poussiéreux.

Il ne peut y avoir un obstacle qui pourrait limiter la circulation de l’air devant l’appareil. Autrement, la température de la pièce serait inconstante et l’appareil pourrait surchauffer. Essayer d’avoir le maximum d’espace libre devant l’appareil.

Afin de bénéficier de tout la puissance de l’appareil **respecter les distances minimums d’installation au sol, aux parois, aux meubles, etc**.
voir Fig 1

Figure 1

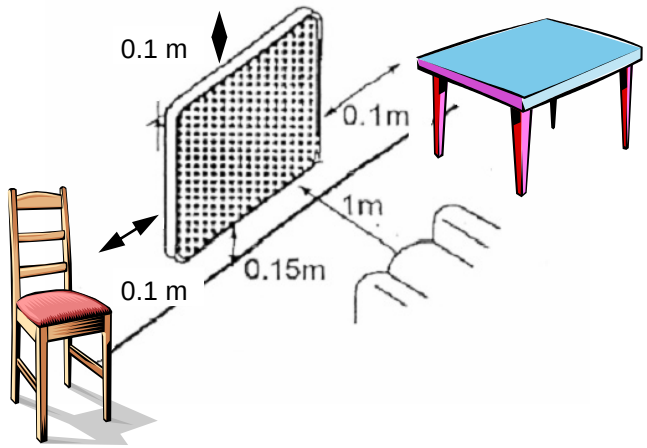

4. Installation et fixation

Avant toute chose, le panneau rayonnant étant un appareil de Classe II, il ne se raccorde pas à la terre. **L'installation électrique auquel il se raccorde doit être conforme aux exigences de la norme NF C 15-100**.

Pour effectuer l'installation du panneau rayonnant,
1. ôter le dosseret de l'appareil à l'aide d'un tournevis en retirant les 2 vis supérieures (voir repère 1 sur **Fig. 2**).
2. Fixer le dosseret sur la paroi à l'aide de 4 vis (diamètre 5.5 mm maximum) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur. (voir **Fig. 2**)
Attention à bien respecter les distances entre le sol et le panneau rayonnant.
3. Mettre en place le panneau rayonnant en engageant les pattes du bas puis en remettant les deux vis supérieures.

Truc et astuce
Utiliser de préférence un tournevis cruciforme aimanté..

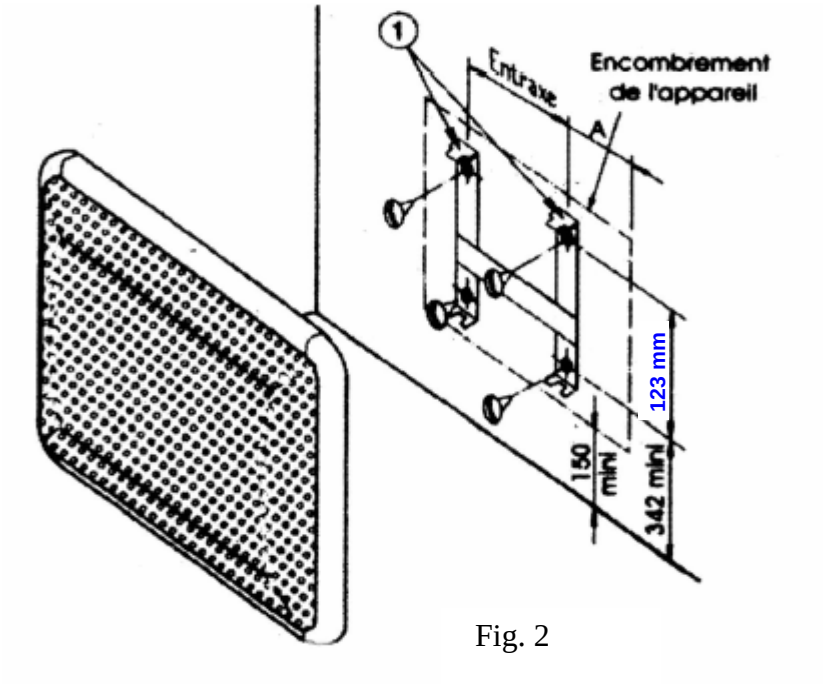

Fig. 2

Distance entre les vis en mm

MODELE	PR 1000(a)	PR 1500(a)	PR 2000(a)
ENTRAXE	430	430	640
REPERE A	110	290	290

5. Raccordement électrique

L'installation électrique doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm selon la norme IEC61058-1.

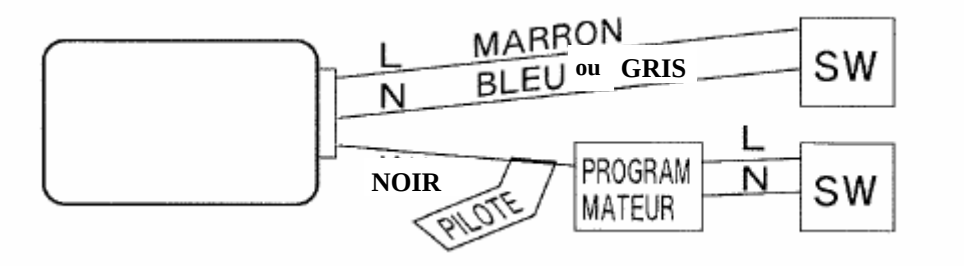

Il n'est pas nécessaire de démonter l'appareil pour réaliser son raccordement électrique.
L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant à poste fixe.

Le raccordement électrique se fait par le câble souple (3X1 ou 1.5mm2 AO5 VVF) monté d'origine. Il est raccordé au réseau par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement qui se compose d'un fil marron = phase, d'un fil bleu ou gris = neutre et d'un fil noir = pilote.
Si vous souhaitez faire varier le rythme de fonctionnement de l'appareil, selon l'occupation ou l'inoccupation des lieux, vous devez raccorder le fil noir à un programmateur de chauffage, .
Si vous installez votre panneau rayonnant sans programmateur de chauffage, il est indispensable d'isoler de tout contact électrique le fil noir inutilisé. Enrobez de ruban adhésif d'électricien.
Veuillez toujours au bon état de votre installation électrique et aux fils de raccordement.

IMPORTANT :

- **LE FIL NOIR NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE RACCORDÉ À UNE BORNE DE TERRE OU A UN FIL VERT/JAUNE**

Si le câble d'alimentation est endommagé, faites appel au fabricant, à son service après vente ou à une personne de qualification similaire pour le remplacer afin d'éviter un danger.

Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boite de raccordement.
Parce qu'il y a un double isolement, cet appareil doit en aucun cas être raccordé à la terre.

Si la programmation s'effectue par fil pilote. Le thermostat réagit aux signaux suivants:

Version 4 ordres

Confort :	0 V (aucun signal)
Eco/Nuit (T°C-3,5°C) :	AC 230 V (signal sinusoïdal bi alternance)
Hors Gel (à 7°C) :	AC 230 V (signal sinusoïdal mono alternance négative)
Arrêt :	AC 230 V (signal sinusoïdal mono alternance positive)

6. Fonctionnement

Vous trouverez le bouton Marche / Veille sur le dessus de l'appareil, côté droit, à côté du bouton de thermostat d'ambiance. L'appareil est en service lorsque le bouton est sur la position I
Le thermostat électronique d'ambiance permet de maintenir avec précision une température constante dans le local. Un voyant lumineux vous indiquera les cycles de chauffe de l'appareil.

- Réglage de la température sans centrale de programmation

Pour régler la température, il vous suffit de tourner le bouton du thermostat (voir **Fig. 3**) jusqu'au niveau souhaité (confort entre 6 et 8). Dès que la température est atteinte, le voyant s'allume et s'éteint selon les cycles de chauffe.
Pour affiner le réglage de la température d'une pièce à l'autre, tenez compte de la puissance du radiateur, des caractéristiques de la pièce et de votre appréciation personnelle du confort.

Truc et astuce
Si vous désirez tenir un local à l'abri du gel, en cas d'inoccupation par exemple, placez le bouton de thermostat sur ❄ en laissant l'interrupteur sur I.

Fig. 3

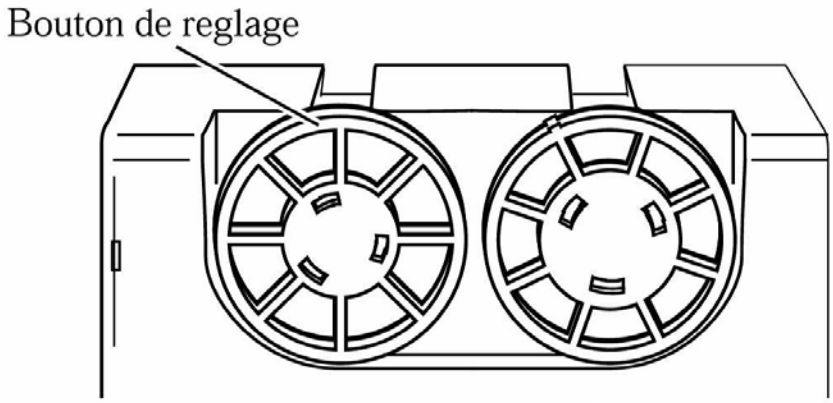

- Réglage de la température avec centrale de programmation (avec fil noir)

L'utilisation d'une centrale de programmation permet de prédéfinir la température souhaitée par l'intermédiaire du fil pilote.
Raccordez le fil pilote comme expliqué dans le chapitre précédent, mettez l'interrupteur sur Marche et effectuez le réglage de la température.
Dès ce moment le fonctionnement de votre appareil est directement géré par la Centrale de Programmation.
Pour le Hors-gel, il faut intervenir sur la centrale de programmation. (Voir la notice de la centrale de programmation pour son installation).

7. Entretien

Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les grilles de l'appareil.
Il est également nécessaire d'effectuer un dépoussiérage des parties extérieures :

- Tableau de commande
- Entre l'appareil est le mur
- Dessus et dessous de l'appareil

ASSUREZ-VOUS QUE L'appareil est en veille (le bouton Marche/Veille est en position ⏻) puis:

Pour enlever la poussière, utiliser un chiffon doux.
Pour enlever une tache, humidifier légèrement le chiffon

ATTENTION :
Ne jamais utiliser de produits abrasifs ou corrosifs qui risqueraient de détériorer l'appareil.
Ne jamais utiliser d'objets coupants, conducteurs d'électricité qui risqueraient de détériorer l'appareil.

8. Garantie

A) Condition générales de garantie

L'appareil de chauffage doit être installé suivant les instructions indiqués dans la notice d'utilisation, selon les normes en vigueurs. L'appareil doit être utilisé dans des conditions normales et régulièrement entretenu. Dans ces condition, il est garanti dans le cadre de la législation en vigueur.

B) Effet et Durée

La garantie prend effet à compter de la date d'achat de l'appareil contre tout vice de fabrication.
Pour être prise en considération, toute demande de réparation sous garantie devra obligatoirement satisfaire à la présentation de la facture ou du ticket de caisse (nom du produit figurant sur la preuve d'achat).
Sa durée est de 24 mois.
Le remplacement d'un composant ou d'un produit ne peut, en aucun cas prolonger la durée initiale de la garantie.

C) Territoire d'applicabilité

La garantie ne s'applique qu'en France Métropolitaine, Belgique, Luxembourg, Hollande, Italie, Allemagne, Suisse, Norvège, Danemark, Royaume-uni, Espagne, Portugal, Pologne.

D) Champ d'application

La garantie ne peut jouer que si les appareils ont fait l'objet d'un usage normal et ne couvre pas les détériorations qui résultent de:

- Mauvais montage ou branchement
- Surtension ou problème avec l'installation électrique
- Coulures de produits divers (eau, solvants, produits ménagers...etc.)
- Dépôts d'objets étrangers à l'intérieur ou sur l'appareil
- Dépôts de poussières
- Humidité de la pièce

La garantie se limite à la réparation des appareils et composants que nous aurons reconnus défectueux d'origine. Pour cela, un accord préalable de notre service après vente sera nécessaire avant tout retour d'appareil.
Les frais de port, d'emballage et de déplacement resteront à la charge de l'utilisateur tant à l'aller qu'au retour. La garantie ne couvre pas les dégâts résultant de problème non décelables immédiatement en raison du choix de l'emplacement de l'appareil (endroit difficilement accessible).

La garantie ne s'applique qu'au chauffage et à ses composants à l'exclusion de tout ou partie de l'installation électrique de l'appareil.

E) Litiges

Cette garantie ne limite aucunement les droits statutaires du client sous les lois nationales en vigueur, ni les droits du client face au revendeur, fixés dans leur contrat de vente/achat. (En France, vous bénéficiez en tout état de cause des dispositions légales relatives à la garantie des vices cachés: articles 1641 et suivants du code civil.) Nous rejetons expressément toute autre réclamation et demande d'indemnisation quelles qu'elles soient.

9. Problème technique

Avant tout chose, vérifier que vous avez toujours du courant qui alimente votre appareil. Ensuite, il est possible que votre appareil soit en sécurité, suite à une surchauffe; il est donc nécessaire de le réinitialiser manuellement en appuyant sur le bouton se trouvant à l'arrière en partie supérieure de l'appareil. (voir emplacement sur l'illustration ci-dessous)

Illustration of the position of the thermostat

Si le problème persiste ou pour toutes autres questions techniques, merci de contacter votre revendeur, en cas d'insatisfaction, vous pouvez nous contacter via notre courrier électronique : sav@ligne-plus.com

10. Protection de l'environnement

Les déchets électriques ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers.
Utilisez les sites de recyclages existants
Renseignez vous auprès des autorités locales et / ou de votre revendeur.